

# STRATEGIE, PLAN D'ACTION ET OPERATIONS PILOTES PRIORITAIRES À PITCAIRN

Nouvelle-Calédonie      Polynésie française      Wallis et Futuna      Îles Pitcairn

BUDGET : 102 000 € (12,1 Millions XPF)

PARTENAIRES :

- 
- 
- 
- 
- 

DURÉE D'INTERVENTION : juin 2020 - décembre 2024

## SYNTHÈSE

En septembre 2024, les autorités de Pitcairn ont adopté le premier document de planification de la gestion des espèces exotiques envahissantes du territoire. Celui-ci vise à formaliser la priorisation des problématiques à traiter, ainsi que les ressources nécessaires, afin de faciliter la sollicitation de soutiens extérieurs.



L'élaboration de la Stratégie et Plan d'Action Espèces Envahissantes du Territoire (TISSAP, en anglais) résulte de la combinaison d'expertises externes et de consultations locales. L'analyse de la documentation existante a permis de préparer une mission d'étude et de consultation inédite pour ce territoire isolé. Elle a permis des observations de terrain en matière de biosécurité, l'identification d'espèces végétales envahissantes et la formulation de recommandations pour informer les consultations locales.

Aujourd'hui, le territoire et ses 51 habitants disposent d'un document qui facilitera la mobilisation d'appuis extérieurs et la coordination des efforts, essentiels au regard des moyens humains et matériels limités, pour préserver une biodiversité exceptionnelle des espèces envahissantes.

## CONTEXTE

L'isolement de l'archipel des îles Pitcairn a favorisé le développement d'une biodiversité unique, tout en rendant cet espace très vulnérable aux espaces exotiques envahissantes. Situées à mi-chemin entre la Nouvelle-Zélande et l'Amérique du Sud, les quatre îles abritent 23 espèces endémiques sur une superficie totale de seulement 49 km<sup>2</sup>. Les lagons et les eaux environnantes hébergent quant à eux 13 espèces marines endémiques.

### "23 espèces endémiques aux 4 îles de Pitcairn: une biodiversité unique à protéger"

La préservation de la biodiversité et des écosystèmes est essentielle pour la communauté, qui dépend fortement de son environnement et des ressources naturelles locales. Après la création en 2015 de l'une des plus grandes réserves marines mondiales autour des îles de Pitcairn, le territoire a souhaité agir en faveur de la préservation des écosystèmes terrestres face aux impacts grandissants des espèces exotiques envahissantes (EEE).

Bien que certaines actions de terrain aient déjà été entreprises, le territoire et ses 51 résidents ne disposaient que de moyens humains et financiers limités pour assurer la gestion de la biosécurité et des espèces déjà présentes sur les îles.



## ENJEUX & OBJECTIFS



### LE TISSAP RÉPOND À 4 OBJECTIFS :

- Prioriser les problématiques** en matière d'espèces exotiques envahissantes
- Identifier les partenaires pressentis**
- Identifier les ressources nécessaires et disponibles**
- Mettre en œuvre des actions pilotes prioritaires**

Le projet répond à un besoin d'appui pour l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action visant à traiter les problématiques liées aux espèces exotiques envahissantes (TISSAP). En ce sens, la contribution du projet visait à la fois à coordonner les consultations des acteurs locaux et à mobiliser des expertises externes complémentaire pour conseiller les parties prenantes locales.

L'adaptation de la mise en œuvre du projet à l'isolement géographique de Pitcairn a constitué un enjeu clé pour atteindre les objectifs, d'autant plus complexe dans le contexte des restrictions de déplacements liées au COVID 19.



## RÉSULTATS

Le projet a permis l'adoption, par le Conseil de l'île, du premier document de planification de la gestion des espèces exotiques envahissantes du territoire (TISSAP) en juillet 2024. Malgré les contraintes logistiques pour la réalisation d'actions de terrain, liées à l'isolement géographique et aux restrictions de déplacements imposées par la pandémie de COVID19, ce TISSAP est le fruit de consultations approfondies avec les partenaires locaux et repose sur des expertises de terrain, qui ont permis d'orienter l'évolution des mesures de gestion locales.

Pour préparer et orienter l'élaboration du TISSAP, une étude documentaire a été réalisée en 2022 afin d'établir un état des lieux des EEE et de la biodiversité spécifique aux quatre îles du territoire. L'étude détaille les espèces en présence, évalue le niveau de risque associé aux espèces envahissantes et identifie les espèces endémiques et menacées les plus critiques. Elle caractérise les risques posés par les espèces envahissantes dans les pays voisins, ainsi que les potentielles voies d'introduction et de dissémination. Enfin, l'étude recense les initiatives déjà en cours à Pitcairn en matière de prévention, de gestion et de contrôle des EEE.

### "un premier document de planification basé sur des expertises de terrain inédites"

Dans la continuité de cette analyse, une mission de 11 jours a été organisée en 2023 pour réaliser des expertises de terrain et mener des consultations locales en vue de l'élaboration du TISSAP. Cette mission a permis l'intervention de trois experts dans les domaines suivants : l'apiculture (le miel étant la première ressource à l'export de Pitcairn), l'identification des espèces végétales envahissantes et la formulation de préconisations en matière de solutions de contrôle biologique. Les consultations menées avec les habitants lors de cette mission ont abouti à la première version du TISSAP.

L'expertise de terrain en matière de biosécurité a été réalisée dans un second temps, en raison de contraintes sanitaires de dernière minute. Cette expertise a permis d'évaluer les procédures en place depuis l'embarquement des personnes et des marchandises à bord du bateau d'approvisionnement, durant le trajet, jusqu'au débarquement sur l'île. Ce déplacement a par ailleurs permis de nouvelles consultations, pour aboutir à une version révisée du TISSAP.

En raison de la crise du COVID 19, qui a retardé l'adoption du TISSAP par les autorités, et des délais liés à l'acheminement de personnes et de matériel jusqu'à Pitcairn, il n'a pas été possible de financer des actions pilotes prioritaires dans le cadre du projet PROTEGE.





## CHIFFRES CLÉS

**1**  
**TISSAP**  
(stratégie et plan d'action)  
adopté par l'assemblée  
de Pitcairn

**4**  
**expertises**  
de terrain

**40**  
  
nouvelles espèces  
végétales identifiées

**30+**  
  
recommandations  
en matière de biosécurité



## TÉMOIGNAGES

### MICHELE CHRISTIAN

Cheffe de Division Environnement, Conservation et Ressources Naturelles du Gouvernement des îles Pitcairn

**Le TISSAP fournit au Gouvernement de Pitcairn une stratégie pour gérer au mieux les espèces envahissantes spécifiques à Pitcairn. Le TISSAP offre aussi de plus larges possibilités pour financer des projets pilotes sur Pitcairn.**

*Les scientifiques et les experts visiteurs jouent un rôle extrêmement important pour nous, car notre éloignement géographique ne permet pas toujours de participer aux ateliers de terrain et aux conférences. [Ils] apportent non seulement au Gouvernement des îles Pitcairn l'opportunité d'échanger et d'apprendre, mais ils encouragent aussi notre communauté tout entière à participer et à acquérir des connaissances approfondies sur la lutte contre les espèces envahissantes, ainsi qu'une meilleure compréhension de l'importance des contrôles aux frontières.*

### CHARLENE WARREN

Agente Biosécurité des îles Pitcairn

**Aux îles Pitcairn, nous avons très peu de voies d'entrée de personnes et de marchandises.**

*Il est donc important, maintenant plus que jamais, que nous essayions de maintenir un contrôle ferme sur notre frontière et que nous encourageons les gens à déclarer ce qu'ils voudraient importer à Pitcairn.*





## PERSPECTIVES ET PÉRENNISATION

✓ L'adoption du TISSAP constitue un jalon essentiel, car elle témoigne d'une volonté politique et offre un cadre propice aux **actions futures**. La priorisation d'actions ciblées et intégrées dans une stratégie structurée devrait en effet faciliter les demandes de financement auprès de bailleurs de fonds, pour obtenir les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

À court terme, Pitcairn prévoit d'adopter des mesures pour renforcer le contrôle du bateau d'approvisionnement en provenance de Nouvelle-Zélande, qui transite par Mangaréva. Ces mesures, telles que le contrôle des biens importés et le nettoyage des containers au port de départ, sont des applications directes des recommandations de biosécurité intégrées au TISSAP.

**"un cadre propice à la mise en œuvre d'actions à l'avenir"**

## RESSOURCES DOCUMENTAIRES



PROTEGE



Scannez ou  
cliquez pour  
accéder aux  
ressources



Le premier document de planification  
de Pitcairn sur les envahissants :  
le TISSAP 2024-2031



Pitcairn Islands seeks to improve  
biodiversity and climate resilience  
with SPREP Invasive Species Team  
and PRISMSS partners, Octobre 2023



Pitcairn Islands Adopts Inaugural  
Invasive Species Strategy and  
Action Plan, Octobre 2024



- Regional ecosystem profile – Pitcairn Islands, Pacific Region. 2016. EU Outermost Regions and Overseas Countries and Territories, Eleonora Avagliano, Flora Artzner, Jean Kape & Aurélie Bocquet. BEST, Service contract 07.0307.2013/666363/SER/B2.
- Brooke, M de L.; Hepburn, I.; R. J Trevelyan (2004) Henderson Island World Heritage Site
- Management Plan 2004–2009. Published 2004 by the Foreign and Commonwealth Office,
- London, in conjunction with the Pitcairn Islands Administration and the Royal Society for the Protection of Birds.

- BirdLife International (2022) Important Bird Areas factsheet: Pitcairn Island
- BirdLife International (2022) Important Bird Areas factsheet: Henderson Island.
- BirdLife International (2022) Important Bird Areas factsheet: Oeno Island
- BirdLife International (2022) Important Bird Areas factsheet: Ducie Island



Retrouvez toutes les fiches de capitalisation au sujet des espèces exotiques envahissantes **en libre accès sur notre site.**



## PROTEGE

PROJET RÉGIONAL OCÉANIEN DES TERRITOIRES  
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

[protege.spc.int/fr](http://protege.spc.int/fr)



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Programme Régional Océanien pour l'Environnement et de la Communauté du Pacifique et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.